

## Organisateur de l'activité

- **Nom**  
Moritz
- **Prénom**  
Hervé
- **Adresse**  
2 rue de Choiseul
- **Numéro de téléphone**  
0640113176
- **Raison sociale**  
Les Jeunes Européens - France

## Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**  
Elections européennes 2019 : Une occasion unique de changer l'Europe ?
- **Description de l'activité**  
A l'occasion de l'Université d'été des Jeunes Européens - France, nous invitons les Clermontois et Clermontoises à débattre de l'avenir de l'Union européenne après les élections européennes de 2019 : "Elections européennes 2019 : Une occasion unique de changer l'Europe ?"  
  
Pour y répondre, les personnalités présentes seront :
  - Jean-Paul Besset, ancien député européen, ancien rédacteur en chef du journal Le Monde.
  - Christopher Dembik, responsable de la recherche macroéconomique à la Saxo Bank Europe.
  - Christine Bertrand, maître de Conférences de Droit Public, doyen de l'École de droit à l'Université d'Auvergne.

Pour interpellier ces invités,

- Théo Brunie, jeune ambassadeur de l'OFAJ.

- Guillaume Bullier, animateur du groupe de travail sur les élections européennes aux Jeunes Européens - France.

- Laura Mercier, rédactrice en chef du webmagazine Le Taurillon, modératrice.

Le débat sera modérée par Laura Mercier, rédactrice en chef du webmagazine Le Taurillon. Une grande partie du débat sera consacrée aux échanges avec le public.

- **Date et heure**

14 septembre 2018 de 19:30 à 21:00

- **Lieu**

Amphithéâtre Michel de l'Hospital, Ecole de droit de l'Université d'Auvergne 41, boulevard François Mitterand, 63000 Clermont-Ferrand

- **Nombre de participants**

100

- **Catégories de publics présents**

Etudiants, jeunes professionnels, Clermontois

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**

- Jean-Paul Besset, ancien député européen et ancien rédacteur en chef du journal Le Monde

- Christopher Dembik, responsable de la recherche macroéconomique à la Saxi Bank Europe

- Christine Bertrand, maître de conférence de Droit public, doyen de l'Ecole de droit à l'Université d'Auvergne

## **Synthèse de l'activité**

- **Thèmes évoqués**

Les thèmes évoqués ont été multiples : les élections européennes de 2019, le rôle des médias dans la sensibilisation à ces élections, les équilibres économiques et politiques

en Europe, le budget européen, les possibles évolutions du système institutionnel européen pour donner plus de place aux citoyens, etc.

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Les questions dans le public ont été multiples.

- En quoi les élections européennes de 2019 peuvent constituer un changement pour la construction européenne ?

- Quelles transformations possibles dans le paysage politique européen ? Quelles alliances se profilent, quelle recomposition des partis politiques européens ?

- Quel bilan faire de ces 5 années notamment marquées par la crise de l'euro ? Quels seront les enjeux économiques de la prochaine mandature ?

- Les élections européennes en 2014 ont principalement porté sur le clivage proeuropéen et anti-européen. Aujourd'hui, au sein des partis eux-mêmes ce clivage est apparu. Comment avoir donc une cohésion plus grande ?

- La mobilisation des électeurs : est-il réellement possible de les mobiliser alors que le Parlement européen n'a pas le pouvoir d'initiative législative, un pouvoir budgétaire limité, idem pour le pouvoir de colégislateur comme nous l'avons vu avec les congés parentaux où les Etats membres n'étaient pas d'accord. Le principe du Spitzenkandidaten est également remis en cause. Donc dans ce contexte comment espérer mobiliser ?

- Question des valeurs de l'UE : des traités ont été signés mais est-ce qu'il n'y a pas une vision scindée en deux entre les anciens et les nouveaux membres ? Aller vers une Europe à plusieurs vitesses ? Est-ce que si on continue ainsi on ne va pas droit dans le mur ?

- L'impact économique des élections européennes sur nos PM et donc le moment propice pour exporter vers l'Europe

- Si les élections sont si importantes que cela, n'est-ce pas une hypocrisie des gouvernements de ne pas de faire de communication ? Qui est responsable : les politiques, les médias, ... ? Est-ce qu'il faut un débat européenisé avec les mêmes questions partout en Europe ?

- Le débat public au niveau européen : rôle de la BCE et notamment question de son indépendance et le fait qu'elle outrepasserait ses prérogatives indiquées dans les Traités, particulièrement concernant le cas de la Grèce. Divers médias ont également mis en avant que le président de Goldman Sachs aurait caché l'état des comptes grecs.

- La question des plans A et B proposés par le parti de la France Insoumise et notamment la menace du plan B de quitter l'UE, est-ce que ça pourrait fonctionner, est-ce que le pari pourrait être gagné pour avoir une Europe plus sociale ?

- L'enclenchement de l'article 7 par le Parlement européen : cela représente un problème institutionnel car l'UE n'arrive pas à défendre ses valeurs. Après le Conseil doit enclencher cette procédure, à condition que le vote passe, ce qui est impossible, la Hongrie et la Pologne se soutenant.

- Le fonctionnement d'une banque européenne comme la Saxobank.

- **Pistes de proposition formulées**

Face à ces multiples questions, les intervenants ont tenté de proposer quelques solutions. Pour résoudre la crise de légitimité du Parlement européen, les listes

européennes identiques dans tous les pays ont été mises en avant, plutôt que des listes nationales, afin que ça soit un véritable débat européen. De plus, les pouvoirs du Parlement européen, et le pouvoir institutionnel européen plus généralement, devrait être enseignés dès l'enfance. Concernant la question sur la BCE, il a été question d'un meilleur contrôle citoyen, et renforcer son contrôle par le Parlement européen, en s'appuyant notamment sur le modèle américain : prévoir une audition deux fois par an par le Parlement européen du directeur de la BCE, soumis à des questions beaucoup plus offensives que celles actuelles. Il faut également que le Parlement européen ait une marge de manœuvre plus importante dans la nomination de la direction de la BCE. Le rôle des États dans la promotion des actions européennes est également à revoir : en effet, mettre en avant les réussites européennes comme étant européennes et non nationales serait une solution. Ensuite, d'après Christine Bertrand, ce sont les États qui ne défendent pas les valeurs européennes et elle souligne que certains États ont le sentiment que les mêmes exigences ne s'appliquent pas à tous les États membres et qu'ils sont pris en bouc-émissaire, notamment via l'article 7. En effet, elle souligne que la France viole gravement depuis plusieurs nombreuses années les droits des migrants sans que l'article soit pour autant déclencher. Ainsi, elle propose que tous les États soient traités de manière égale et donc qu'ils puissent tous être concernés par l'article 7 afin d'améliorer la situation.

## **Facultatif**

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Les échanges avec le public ont été particulièrement intéressants. Le public a soulevé plusieurs questions pertinentes permettant aux intervenants d'y réagir.